

Communiqué de presse

## De nouvelles mesures de soutien plus qu'attendues

**Lausanne, le 5 novembre 2020 – La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) a pris connaissance des nouvelles mesures de soutien économique enfin annoncées ce matin par le gouvernement vaudois. Elles seront malheureusement insuffisantes pour répondre aux besoins du tissu économique vaudois, comme le Conseil d'Etat l'a lui-même souligné. Dans les faits, de nombreuses entreprises continuent à craindre pour leur survie.**

Le Canton de Vaud annonce aujourd'hui avoir dépensé 492 millions de francs à travers la quarantaine de mesures mises en œuvre depuis le début de la crise. Une dépense qui provient avant tout d'une provision des comptes 2019 du Canton. La CVCI a, dès ce printemps, soumis des propositions concrètes pour que des programmes de soutien à l'économie et à l'emploi plus ambitieux soient mis en place, et cela rapidement. Le Canton s'est malheureusement montré insuffisamment réactif face aux défis inédits à relever.

Nous appelons de nos vœux, depuis le mois de mai, la réactivation du fonds de soutien à l'industrie. Nous nous réjouissons donc que le Canton mette enfin cette mesure en place. En effet, la place industrielle a déjà souffert avec la fin du taux plancher, et la fermeture des frontières a mis à mal son business. Si le canton veut garder un secteur industriel à la pointe, il est indispensable que ce dernier puisse continuer à innover. C'est dans cet esprit que le fonds doit aussi être utilisé, afin de préserver l'innovation en permettant de financer les emplois dans la R&D.

Le nouveau plan de soutien du Canton comporte cinq mesures majeures, pour un montant total de 115 millions: 20 millions pour le soutien de l'industrie; 50 millions pour les cas de rigueur; 20 millions pour le soutien à la consommation et au commerce local, 10 millions de soutien à la culture et, afin de soutenir le pouvoir d'achat, une enveloppe de 15 millions pour la prise en charge de 10% des salaires du mois de novembre des employés au bénéfice de RHT dans les entreprises dont le Conseil d'Etat a ordonné la fermeture. Pour la CVCI, les montants de ces aides cantonales ne peuvent constituer qu'une première étape. Ils devront être réévalués au fur et à mesure de l'arrêt des activités, que nous espérons le plus court possible.

Nous regrettons que l'Etat n'ait pas davantage consulté les organisations économiques et restons prêts à être partie prenante pour adapter le système et sauvegarder l'emploi. Rappelons que l'économie a permis de doubler les recettes cantonales ces dernières années, il paraît dès lors juste de soutenir aujourd'hui en retour le tissu économique fortement créateur d'emplois. Enfin, pour les cas de rigueur, le canton devrait se donner la possibilité de soutenir également les entreprises structurantes ne relevant pas de la liste en question.

**Contact pour informations :**

**Philippe Miauton**

Directeur adjoint de la CVCI – 079 277 68 41, [philippe.miauton@cvci.ch](mailto:philippe.miauton@cvci.ch)

**La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie en quelques chiffres**

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) regroupe près de 3200 entreprises, représentant quelque 135'000 emplois. Association de droit privé fondée en 1898, non subventionnée, elle tire ses ressources des cotisations de ses membres, de la vente de services et de divers mandats. Elle est notamment active dans les caisses sociales, les services juridiques, la certification des exportations, la conjoncture, l'innovation, la formation professionnelle, le réseautage ainsi que l'appui aux multinationales.